



## ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 2020

### Rapport moral et d'activités.

Présenté par la Présidente Marie-Hélène Chastanet et la secrétaire adjointe Nadine Pinon.

Nous remercions

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux  
Mesdames, Messieurs, les Présidents (es) des associations  
Mesdames et Messieurs les membres de l'AIA présents ou représentés.

### Les activités de l'AIA pendant l'année 2019 :

Nous avons compté 243 **adhérents** à jour de cotisation pour 2019, dont 26 nouvelles adhésions

Ce jour nous avons 40 pouvoirs, nos statuts ne prévoient pas de quorum, donc nous pouvons délibérer en toute légalité.

Le conseil d'administration s'est réuni 15 fois en 2019.

Après « 14-18 Mémoire d'un village rétais » : l'exposition qui a marqué l'année 2018 pour l'AIA, en 2019 ce fut « 14-18 Mémoire d'un village rétais » la publication.

En janvier 2019 les membres du CA se sont courageusement réparti les thèmes pour préparer cette brochure de 112 pages.

Je pense que la plupart d'entre vous l'ont acquise et lue (si ce n'est pas le cas, vous pouvez encore le faire, elle en vente ici ou à la presse à Ars). Ce fut de nouveau un gros travail, un long travail mais je crois que nous pouvons être satisfaits du résultat, apprécié si j'en juge par les commentaires que vous nous faites.

Ce dont nous sommes le plus satisfaits au-delà de la concrétisation d'un projet qui a duré 3 ans, c'est de la richesse du travail en équipe. Il nous a fallu inventer une méthode de travail, une présentation, choisir les thèmes, les illustrations, les extraits de courrier, se préoccuper de la cohérence de l'ensemble, tenter d'éviter les redites...

Puis ce fut le travail de relecture, la traque des erreurs, des maladresses... pour lequel nous

avons fait appel à Hervé Roques et Christian Levrel, que je remercie.

Pour finir les échanges avec les graphistes et l'impression.

L'aboutissement de ce travail d'équipe, dans la bonne humeur et l'entraide fait que les liens ont encore été resserrés entre les membres du CA. Je tiens à en remercier chaleureusement chacun de ses membres.

Alors, vous imaginez bien qu'une équipe aussi dynamique ne va pas s'arrêter ainsi et qu'elle a bien d'autres projets.... Nous en parlerons tout à l'heure.

Le Tambour, vous le savez est notre activité principale. Publié deux fois par an il est attendu par tous.

Là encore c'est une œuvre collective, non seulement à l'intérieur du CA, mais je dirais à l'échelle du village puisque les associations, les écoles, l'accueil de loisir, les entreprises à travers le mécénat que représente la publicité et bien entendu la municipalité –nous n'oublions pas que c'est le bulletin municipal- collaborent pour faire de ce magazine une publication que beaucoup nous envient.

En 2019 ce sont donc 2 numéros de 44 pages qui ont été réalisés et pour lesquels nous avons accueilli avec grand plaisir, de nouveaux auteurs. En effet chacun peut proposer sa collaboration, que ce soit pour un article déjà écrit, une idée, un souhait. C'est comme cela que le Tambour vit depuis 1975 et nous comptons bien faire en sorte que cela perdure encore longtemps.

Vous le savez nous avons une convention avec la Mairie. L'équipe du Tambour est libre de préparer et de choisir les articles qui lui conviennent en respectant une certaine déontologie (laïcité, neutralité politique...). 2 élus participent au CA avec voix consultative et font le lien entre l'association et la municipalité. Cette organisation nous convient bien et nous espérons qu'elle pourra perdurer avec le nouveau conseil.

Notons aussi que la municipalité soutient nos activités grâce à une subvention et en ne ménageant pas son aide matérielle : utilisation des salles municipales, aide technique etc. Nous l'en remercions.

La publicité : c'est un élément important pour la parution du Tambour. Actuellement nous avons des difficultés avec la régie publicitaire et nous sommes en pleine réflexion. Un peu plus d'une vingtaine d'annonceurs nous suivent depuis plusieurs années et nous espérons qu'ils continueront à nous soutenir quelle que soit la solution choisie. C'est très sincèrement que nous les remercions de leur soutien.

Nos activités pendant cette année :

- le 20 janvier 2019, à l'occasion de la sortie du Tambour de décembre, un diaporama et un film de l'exposition « 14-18 mémoire d'un village rétais » ont été présentés.
- Le 11 juillet, notre parution vous a été distribuée, après la diffusion du film « Salt » réalisé par Monsieur Pierre Fay, un franco-américain résident secondaire amoureux d'Ars. Ce magnifique court-métrage, que vous pouvez encore trouver sur notre site [www.letambourdars.fr](http://www.letambourdars.fr), reprend par le menu le travail des sauniers.
- Les OFNI le dimanche 18 août une dizaine d'embarcations se sont jetées à l'eau, pour leur 4<sup>ème</sup> parade dans le chenal du port, dans de plus ou moins bonne condition. Le public fort nombreux était entraîné de la cale à la base nautique par les danseuses et danseurs cassérons accompagnés des « Gaillards des Pertuis ». Michel Lardeux, avec sa verve habituelle, commentait ce parcours. Cette belle journée fut clôturée par des danses et des chants de marins. Chaque équipage a reçu son « certificat de flottabilité » autour d'un sympathique pot de l'amitié. Nous

remercions encore l'AUPAR, le CNAR, les amis de la plage, les Gaillards des Pertuis pour leur partenariat.

- Journées du Patrimoine Les 20 – 21 et 22 septembre, lors des journées du Patrimoine, pas moins de 700 visiteurs ont pu admirer 11 maquettes de la batterie de Kora, Karola, Kathé (site bien connu des cassérons), ainsi que des panneaux, des plans d'architectes réalisés par des passionnés, MM. Moser et Chevallereau. L'exposition se tenait dans la salle des mariages et des conférences à ce sujet ont été données dans la salle des fêtes.
  
- Publication Suite au succès de l'exposition « 14-18 mémoire d'un village rétais » et à notre importante documentation, nous vous avons promis d'éditer une brochure. Cette publication de 110 pages a été remise aux souscripteurs, dans les nouveaux locaux de la bibliothèque, le 13 décembre dernier. Vous avez pu également y admirer une exposition de photos de classe de 1939 jusqu'à la rentrée 2019 qui vous a passionné! Celle-ci s'est tenue du 11 décembre à mi-janvier.
  
- Internet Nous vous rappelons que vous pouvez toujours consulter notre site internet : [www.letambourdars.fr](http://www.letambourdars.fr) sur lequel vous retrouverez le film « salt » de M. Fay mais également les anciens numéros du Tambour et des compléments d'information sur nos articles ainsi que les photos des différentes participations aux OFNI.

## COMPTE DE RESULTAT 2019

	Débit	Crédit
Solde au 31 Décembre 2018		<b>16 731,50 €</b>
<b>Administration</b>		
MAIF	193,19	
Frais bancaires	54,00	
Fournitures de bureau divers	456,73	
site internet	99,32	
<b>Tambour</b>		
Imprimerie Rochelaise	8 373,20	
Frais de poste	1 418,52	
Rhea Marketing Regie Publicitaire		6 500,00
<b>Divers</b>		
OFNI	300,34	
Les amis de la Plage		240,17
VENTE TROIS EGLISES		1 270,00
frais de réception	662,62	
publication 14/18	15 124,47	
VENTE Publication 14/18		4 780,00
expo journée du Patrimoine	557,42	
edition et vente de catalogues mécénat de l'église	3 576,00	3 576,00
<b>Adhésions</b>		5 600,00
<b>Subvention : Mairie</b>		1 000,00
<b>Intérêts Livret A</b>		83,16
<b>Totaux</b>	<b>30 815,81 €</b>	<b>23 049,33 €</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-7 766,48 €</b>
Solde au 31 Décembre 2019		<b>8 965,02 €</b>
<b>Pris sur fond de réserve qui était de 16731,50 € au 31 décembre 2018</b>		
<b>pour le porter à 8965,02 € au 31 Décembre 2019</b>		

## Votes

La Présidente demande un vote pour les deux rapports : moral et financier qui sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné par l'assemblée plénière au conseil pour sa gestion.

Vote du maintien de la cotisation à 20€.

## Projets 2020 et échanges avec la salle

Nous pouvons déjà vous annoncer :

- Les OFNI (présenté par Bertrand) : auront lieu cette année le 19 juillet, toujours en collaboration avec l'AUPAR et le CNAR, la participation des Gaillards des Pertuis et des « Casserons ». Vous pouvez dès à présent préparer vos embarcations
- Les journées du Patrimoine (présenté par Patricia) auront lieu du samedi 19 au dimanche 20 septembre au cours desquelles sera sans doute dévoilé « Le parcours patrimoine d'Ars » réalisé en collaboration avec la CDC et la Mairie : des visites et conférences pourraient être organisées
- Des interview filmées des anciens (présenté par Sabine). Il s'agit de recueillir leurs souvenirs de la guerre 39-45 et la période de l'occupation. Ensuite seront leurs enfants seront interrogés. Tout cela fournira la matière pour un film d'1h à 1h30.
  - En 2020, c'est le 130ème anniversaire de la venue du Président Sadi Carnot à Ars (19 août 1890) le seul président de la République jamais venu dans notre beau village. Nous prévoyons un article sur le sujet dans le prochain Tambour. Après cette illustre visite, la place est devenue place Carnot et un buste de Sadi Carnot y a été érigé. Le buste a disparu -fondu- pendant la seconde guerre mondiale. Le piédestal est au cimetière, tandis qu'une copie du buste est à l'entrée de la salle des mariages. Pourquoi ne pas mettre l'un sur l'autre, dans le jardin devant la mairie ? Monsieur le Maire avait trouvé que c'est une bonne idée. Nous espérons que le nouveau conseil municipal sera réceptif à ce souhait...
- Le 17 avril à 18h, nous vous proposons en partenariat avec l'Association des Amis de l'Église une conférence sur l'église. Elle sera donnée par Jacques Boucard et Pascal Even.

D'autres conférences sont envisagées pour cette année 2020.
- Enfin, je le mentionne, pour mémoire, la vente de la publication 14-18 au prix de 20 € et du livre « Les 3 églises d'Ars » à 10 € que vous pouvez toujours vous procurer à la maison de la presse et à l'office du Tourisme.



## Renouvellement du tiers sortant

La Présidente informe l'Assemblée Générale que :

Les sortants sont :

- Patricia Caillaud
- Bertrand Dupic
- Michèle Jean-Bart

Patricia et Bertrand acceptent de se représenter.

Autres candidats :

- Yvonne Couturier
- Martine Taboury
- Laure Faure

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

Après l'intervention de Monsieur le Maire l'assemblée générale est close à 19h15.

La Présidente

Marie-Hélène CHASTANET